



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

**Direction départementale des Territoires  
du Rhône**

Lyon, le **24 AVR. 2012**

*Service Planification Aménagement Risques*

*Unité Prévention Risques*

[ddt-spar-pr@rhone.gouv.fr](mailto:ddt-spar-pr@rhone.gouv.fr)

Tél. 04 78 62 53 92

Fax : 04 78 62 54 94

## **Plan de Prévention des Risques Naturels d'inondation de l'YZERON**

### **BILAN DE LA CONCERTATION 2012**

#### **1- Déroulement de la concertation**

##### **1-1- Concertation avec les collectivités**

Les études de modélisation des **aléas**, réalisées par le bureau d'études Hydratec, ont été présentées aux élus des 16 communes du bassin versant concernées par la modélisation. Quatre réunions, regroupant plusieurs communes, ont eu lieu en fin d'année 2009 en présence du bureau d'étude. Lors de ces réunions une présentation rapide du déroulement de la procédure PPRNi a été faite par la DDT en réponse aux questions des élus.

| <b>Participants</b>  | <b>Dates et lieu de réunion</b>            |
|--|--|
| Communes de Sainte Foy les Lyon, La Mulatière, Oullins, Francheville et Craponne                               | 06 novembre 2009 à Oullins                 |
| Communes de Saint Genis les Ollières, Charbonnières les Bains, Marcy l'Etoile, Dardilly et La Tour de Salvagny | 27 novembre 2009 à Charbonnières les Bains |
| Communes de Yzeron, Saint Laurent de Vaux, Vaugneray, Chaponost et Saint Genis Laval                           | 14 décembre 2009 à Chaponost               |
| Commune Tassin la Demi Lune  | 18 décembre 2009 à Tassin la Demi Lune     |

Un représentant du contrat de rivières de l'Yzeron a été associé à ces réunions. Ces réunions ont fait l'objet d'un compte-rendu.

### **juin/juillet 2010:**

Des réunions de concertation, par petits groupes de communes, ont été organisées par la DDT pour mettre à jour les **cartes des enjeux**, élaborées initialement par Ginger Environnement en 2006. Dans ce cadre une présentation du déroulement de la procédure du PPRNi a également été réalisée. Ont été concernées par ces rencontres les 21 communes du bassin versant.

Un représentant du contrat de rivières de l'Yzeron ainsi que les services concernés du Grand Lyon, de la DREAL et de la DDT, ont été associés à ces réunions. Ces réunions ont fait l'objet d'un compte-rendu.

| <b>Participants</b>   | <b>Dates et lieu de réunion</b>     |
|---|-------------------------------------|
| Communes de Marcy l'Etoile, Lentilly, Dardilly et La Tour de Salvagny                   | 03 juin 2010 à Marcy l'Etoile       |
| Communes de Tassin la demi Lune et Charbonnières les Bains                              | 04 juin 2010 à Tassin la Demi Lune  |
| Communes de Francheville, Craponne et Saint Genis les Ollières                          | 14 juin 2010 à Francheville         |
| Communes de Grézieu la Varenne, Pollionnay et Sainte Consorce                           | 14 juin 2010 à Grézieu la Varenne   |
| Commune d'Oullins   | 21 juin 2010 à Oullins              |
| Communes de Vaugneray, Chaponost, Yzeron, Brenda, Saint Laurent de Vaux et La Mulatière | 12 juillet 2010 à Vaugneray         |
| Communes de Saint Genis Laval et Sainte Foy les Lyon                                    | 13 juillet 2010 à Saint Genis Laval |

**Le porter à connaissance des aléas** a été fait en août 2010 à l'ensemble des 21 communes du bassin versant.

Le 7 septembre 2010 a eu lieu, en préfecture, en présence du représentant du Préfet, **une réunion de lancement du PPRNi de l'Yzeron**. Cette réunion avait pour objectif de présenter les études réalisées dans le cadre de l'élaboration du PPRNi et d'afficher un échéancier prévisionnel auprès des élus du bassin versant et des différentes personnes et organismes concernées par le projet.

Cette réunion a fait l'objet d'un compte rendu. Lors de cette réunion, chaque commune a reçu un dossier comprenant la carte des enjeux la concernant ainsi qu'une fiche d'enjeu.

Cette première étape a été suivie, le 4 novembre 2010, de la **prescription du PPRNi** à l'ensemble des 21 communes du bassin versant.

### **Mai/juin 2011:**

Des réunions de concertation, par petits groupes de communes, ont été organisées par la DDT au printemps 2011 pour présenter le **premier dossier projet de PPRNi**. Ce dossier comprenait, pour chaque commune, les cartes d'aléas et les cartes de zonage la concernant, ainsi que la note de présentation et le règlement projet. Ces réunions ont permis d'analyser chaque carte et d'expliquer le zonage et le règlement. Ont été concernées par ces rencontres les 21 communes du bassin versant touchées par le risque inondation (aléas hydrauliques et aléas hydrogéomorphologiques).

Un représentant du contrat de rivières de l'Yzeron, ainsi que les services concernés du Grand Lyon, de la DREAL et de la DDT, ont été associés à ces réunions. Un compte rendu a été réalisé suite à chacune de ces réunions.

| <b>Participants</b>   | <b>Dates et lieu de réunion</b> |
|---|---------------------------------|
| Communes de Francheville, Craponne et Saint Genis les Ollières              | 16 mai 2011 à Francheville      |
| Communes de Chaponost, Vaugneray, Saint Laurent de Vaux, Brenda et Yzeron   | 17 mai 2011 à Chaponost         |
| Communes de Oullins, La Mulatière, Sainte Foy les Lyon et Saint Genis Laval | 20 mai 2011 à Oullins           |
| Communes de Marcy l'Etoile, Charbonnières les Bains, La Tour de             | 23 mai 2011 à Marcy l'Etoile    |

|   |                                    |
|---|------------------------------------|
| Salvagny, Dardilly et Lentilly                                |                                    |
| Communes de Grézieu la Varenne, Sainte Consorce et Pollionnay | 24 mai 2011 à Grézieu la Varenne   |
| Commune de Tassin la demi Lune                                | 07 juin 2011 à Tassin la Demi Lune |

Suite à ces réunions certaines communes ont fait part, par écrit, de leurs observations sur le dossier projet. Elles ont reçu en retour une réponse écrite de la DDT.

Des réunions spécifiques ont eu lieu avec certaines communes sur le dossier en lui même mais également pour des projets en cours : mairie de Tassin la Demi Lune (08 septembre 2011), mairie de Chaponost (17 mai 2011), Charbonnières les Bains (16 novembre 2010).

Les 21 communes du bassin versant, et les communautés de communes, ont été invitées aux réunions publiques organisées en octobre et novembre 2011.

**Le deuxième dossier projet de PPRNi** (daté d'octobre 2011) tient compte des différentes observations issues de la concertation.

## **1-2- Concertation avec le public**

### ***Octobre et novembre 2011:***

Trois réunions publiques ont eu lieu : le 10 octobre 2011 à Oullins, le 17 octobre 2011 à Grézieu la Varenne, et le 07 novembre 2011 à Charbonnières les Bains. Ces réunions avaient pour objectifs :

- de présenter la démarche PPRNi
- d'expliquer le règlement et le zonage
- faire un point sur l'avancement du PPRNi de l'Yzeron.

Il y a eu environ une centaine de participants.

Ces réunions publiques ont fait l'objet de compte rendus qui ont été mis en ligne sur le site internet de la DDT.

Le 8 novembre 2011 un exemplaire complet du deuxième dossier projet a été transmis dans les 6 communes suivantes pour mise à disposition du public: Oullins, Sainte Foy les Lyon, Francheville, Charbonnières les Bains, Grézieu la Varenne et Vaugneray. Un cahier d'observations a été laissé, jusqu'en début janvier 2012 pour que la population s'exprime sur le dossier.

### ***Novembre 2011:***

Une permanence d'une ou d'une demie journée a été réalisée par la DDT dans chacune des 5 communes suivantes :

- le 17 novembre à Oullins,
- le 21 novembre à Francheville,
- le 22 novembre à Vaugneray,
- le 24 novembre matin à Charbonnières les Bains,
- le 24 novembre après midi à Sainte Foy les Lyon.

Une vingtaine de personnes se sont présentées et une réponse écrite a été faite à chacune des demandes.

### ***Janvier 2012:***

Seules 2 observations ont été notées sur l'ensemble des cahiers d'observations.

### ***Outils de communications utilisés :***

- Prestation de communication passée avec la société privée Solutions Médiations de Bernard Jacquand, notamment pour apporter une aide dans le cadre de l'animation des réunions publiques.
- Mise à jour régulière du site internet de la DDT, sur lequel on peut trouver : le déroulement de la procédure du PPRNi, les cartes des enjeux et les cartes des aléas qui ont fait l'objet d'un porter à

connaissance des élus, les présentations faites lors des réunions publiques ainsi que les comptes-rendus de ces dernières. Le dossier projet d'octobre 2011 se trouve également sur le site.

- Réalisation de panneaux et de plaquettes expliquant le risque inondation, le PPRNi de l'Yzeron et informant des permanences.
- Publicités dans les journaux pour annoncer les réunions publiques.
- Relais des informations par les mairies (bulletins municipaux...).

La mission communication de la DDT a apporté son aide pour l'organisation des réunions publiques, la production de document et a assuré le lien avec la presse (transmission des communiqués).

### **1-3- Concertation avec les administrations ou services concernés par le projet**

Ont été invités à la réunion de lancement du PPRNi le 07 septembre 2010 ainsi qu'aux réunions publiques d'octobre 2011:

- Le SIDPC (préfecture)
- Le Grand Lyon – Mission Ecologie urbaine
- Les Communautés de communes : Pays de l'Arbresle, Vallons du Lyonnais et Vallée du Garon
- SAGYRC
- DDT : services internes
- DREAL Rhône-Alpes – Service Prévention des Risques
- le Conseil Général
- Le Conseil Régional
- La Chambre Régionale d'Agriculture
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon
- La DDPP
- La DDCS
- Le Comité Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes
- L'Agence de l'Eau

Le premier dossier projet a été transmis par messagerie en mai 2011 pour information et observations éventuelles, aux services suivants : les différents services internes à la DDT, la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA), Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Rhône, le Syndicat de Rivières (SAGYRC) et Le Grand Lyon..

Seul le Grand Lyon a émis des observations sur ce dossier.

## **2- Analyse de la phase de concertation**

D'une manière générale, la réalisation du PPRNi est approuvée par l'ensemble des personnes concernées. Le travail à l'échelle de l'ensemble du bassin versant, avec la gestion des eaux pluviales notamment, est également reconnu comme étant essentiel.

### **2-1- Les observations**

#### **2-1-1- Les observations des collectivités**

Le bassin versant n'a pas connu de crue centennale, référence du PPRNi en cours d'élaboration. La crue la plus importante connue est celle de 2003 (qui est de l'ordre de 50ans à Craponne et de 20ans à Taffignon).

Les communes aval, les plus touchées par le risque inondation, qui possèdent déjà un PPRNi approuvé en 1998, s'intéressent donc surtout à la différence d'emprise de la zone inondable entre le PPRNi existant et celui en cours, ainsi qu'aux détails du règlement.

Le PPRNi approuvé contient des secteurs de zonage au 1/2000ème: cette échelle est demandée pour le PPRNi en cours, dans les secteurs à enjeux, pour une meilleure lisibilité des cartes.

Les communes amont, moins touchées par le risque, s'interrogent sur les emprises des zones inondables qui leur paraissent trop importantes dans les secteurs traités par étude hydrogéomorphologique. La plupart ont des projets en cours sur ces secteurs, que le futur PPRNi remet donc en cause. Elles s'interrogent également sur la prescription concernant la gestion des eaux pluviales.

Pour tous, l'impact des travaux importants du SAGYRC (en cours d'études et de réalisation), sur le PPRNi est un sujet sensible et soulève de nombreuses questions.

### **2-1-2- Les observations du public**

Généralement le public, surtout dans les communes aval, a été fortement touché par les inondations des dernières années, notamment 2003. Il est bien informé des travaux du SAGYRC et la superposition des deux procédures accentue la confusion entre PPRNi et travaux. Le classement en zone inondable, ou le changement de zonage par rapport au PPRNi approuvé, inquiète les propriétaires qui craignent une dévaluation de leurs biens.

### **2-2- Réponses apportées par la DDT dans le cadre du dossier**

Les différents points soulevés par les administrations, élus et particuliers ont été examinés par la DDT et une réponse y a été apportée, par courrier, lorsque cela était nécessaire. Le détail des réponses figure dans les annexes à ce compte rendu:

- **L'annexe 1** récapitule, sous forme de tableau, les diverses observations et les réponses apportées par la DDT sur le dossier projet présenté en communes en mai et juin 2011, suite aux rencontres avec les communes et à une première consultation des services. L'annexe 1 met en valeur les modifications apportées au dossier : à la note de présentation, au règlement et aux différentes cartes. Ces modifications ont abouti au dossier projet d'octobre 2011.
- **L'annexe 2** récapitule, sous forme de tableau, les observations et les réponses apportées par la DDT sur le dossier projet d'octobre 2011 transmis en communes en novembre 2011. Dans cette annexe sont reprises les observations faites dans le cadre des permanences et des cahiers d'observations, lorsque la réponse entraîne une modification du dossier projet. L'annexe 2 met en valeur les modifications apportées au dossier : à la note de présentation, au règlement et aux différentes cartes.

Il est à noter que le service instructeur a régulièrement apporté des modifications et des évolutions au dossier projet (elles apparaissent dans les **annexes 1 et 2 "évolution du dossier projet"**), pour différentes raisons :

- Corriger des erreurs (sur les cartes de zonage ou dans le règlement), compléter la note de présentation.
- Apporter des précisions ou des modifications sur différents articles du règlement, pour faciliter la compréhension et être cohérent avec d'autres règlements de PPRNi du département du Rhône, faisant suite à des réflexions en interne dans le but d'améliorer le dossier.

Le chef de service

  
Bruno DEFRANCE

